

Kährs®

Guide d'installation parquet Kährs Pose flottante

KÄHRS WOODLOC®5S
KÄHRS WOODLOC®5G
KÄHRS WOODLOC®2G
KÄHRS T&G



CONDITIONS D'INSTALLATION

General

Les parquets Kährs sont destinés à être installés uniquement dans un environnement intérieur contrôlé.

Le bois est un matériau hygroscopique, ce qui signifie qu'il s'adapte à l'humidité ambiante. Les parquets en bois gonflent en cas d'humidité et se rétractent en conditions sèches.

C'est l'humidité relative (HR) qui détermine le comportement des matériaux à base de bois. Des variations excessives de température et d'humidité peuvent entraîner des dommages permanents au sol.

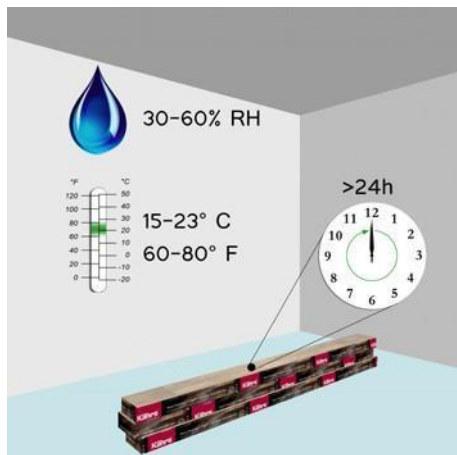
La température ambiante et celle des matériaux lors de l'installation doivent être comprises entre 15 et 23 °C. L'humidité relative de la pièce doit être comprise entre 30 et 60 %. Le contrôle d'humidité du support béton (chape ou ragréage), surtout dans le cas du neuf, doit être impératif et donner une valeur inférieure à 3%. Dans le cas contraire il convient d'attendre un séchage complet ou de rechercher les causes.

Veillez noter que, dans les constructions neuves, le taux d'humidité reste souvent élevé au moment de la pose du parquet. Dans ce cas, il est essentiel de s'assurer que l'humidité relative est conforme avant de procéder à l'installation.

Le parquet doit être posé uniquement après l'achèvement de tous les autres travaux (peinture, papier peint, carrelage, etc.) et lorsque le chantier présente un taux d'humidité conforme. Ceci permet d'éviter les dommages, les salissures et les dégradations liées à l'humidité.

Acclimatation des paquets de parquet

Avant l'installation, les parquets doivent être acclimatés dans la pièce où ils seront posés pendant au moins 24 heures. Une montée en température plus rapide est obtenue si les paquets ne sont pas empilés en une seule pile, mais répartis en plusieurs petits lots. Cependant, ne pas ouvrir les emballages des paquets avant le début de l'installation.



Éléments fixes et aménagements

Les meubles, îlots de cuisine, placards, cloisons, etc. ne doivent jamais être fixés au parquet.

Une fixation au support est possible en perçant le parquet afin d'installer, par exemple, des pieds de support ou des éléments de fixation avec entretoises. Le même joint de dilatation que pour l'ensemble du sol doit être respecté autour des pieds ou des fixations. Le parquet ne doit jamais être comprimé ni bloqué.

Les éléments de cuisine doivent être fixés au mur afin de limiter la charge sur le sol. Les meubles reposent à l'avant sur le sol via des pieds de support. Alternativement, ils peuvent être montés sur quatre pieds. Le parquet peut être posé sous les appareils électroménagers, avec une protection anti-fuite appropriée.

Pour les cuisines équipées de plans de travail lourds (pierre, composite, béton ou autres matériaux minéraux), le parquet ne doit pas être posé sous ces éléments, afin d'éviter tout blocage du sol.

Si une pose sous les meubles est néanmoins souhaitée, le parquet doit être séparé et installé comme une surface indépendante, avec un joint de dilatation par rapport au reste du sol.

Alternatives :

utiliser un panneau de particules d'épaisseur équivalente sous les meubles
percer le parquet pour que les pieds reposent directement sur le support (en respectant les joints de dilatation)

En cas d'installation d'un poêle à bois, un panneau (type aggloméré) doit être posé sous celui-ci, légèrement plus petit que la zone de protection. Respecter les joints de dilatation. Ce panneau permet de reprendre le poids du poêle. Le parquet est ensuite posé autour de ce panneau.

Dans le cadre de la garantie Kährs, les sols ne sont ni remplacés ni réparés sous les meubles, îlots de cuisine, placards, poêles, etc.

Exigences relatives au support

Le support doit être :
sec
plan
propre
stable

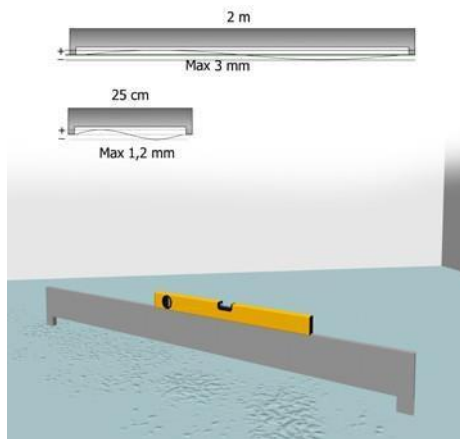
Retirer tous les revêtements existants (moquette, linoléum, etc.).

Ne jamais laisser de sciure ou de résidus organiques sur un support en béton. L'humidité provenant du support peut rester piégée sous le pare-vapeur et favoriser le développement de moisissures.

Vérifier la planéité :

sur 2 m : tolérance max. 3 mm
sur 0,25 m : tolérance max. 1,2 mm
sur 1 m : tolérance acceptée 2 mm

Si ces tolérances ne sont pas respectées, un ragréage est nécessaire avant la pose.



Contrôler l'humidité relative (HR) du support. Si celle-ci dépasse 90 %, un simple pare-vapeur en film polyéthylène n'est pas suffisant. Des mesures complémentaires doivent être mises en œuvre avant de commencer l'installation.

Sur les supports suivants, quel que soit leur âge, l'installation d'un pare-vapeur homologué et résistant au vieillissement (par exemple un film polyéthylène) est obligatoire. Celui-ci doit être posé aussi près que possible de la surface du sol.

Il est essentiel de respecter les instructions du fabricant lors de la mise en œuvre.

- Dalle béton en contact direct avec le sol (dalle sur terre-plein)
Au-dessus d'un local chaud ou humide (ex. chaufferie, buanderie)
Plancher sur vide sanitaire
Dalles en béton allégé
Sur système de chauffage par le sol

Sous-couche

Une sous-couche doit être installée au-dessus du pare-vapeur afin de réduire les bruits d'impact et d'améliorer le confort de marche. Kährs propose différentes sous-couches dans sa gamme d'accessoires (voir www.kahrs.com).

La gamme comprend également des sous-couches combinées faisant office à la fois de pare-vapeur et de sous-couche.

Planification de la pose

Mesurez la largeur de la pièce et calculez la largeur de la dernière rangée de lames. Si celle-ci est inférieure à 30 mm, il est nécessaire de recouper également la première rangée afin que la première et la dernière rangée aient une largeur équivalente.

Ne pas oublier de prendre en compte le joint de dilatation.

Lors de la pose avec le système Woodloc®, il est recommandé de commencer par le côté le plus long comportant le plus de portes.

Si des portes se trouvent sur les côtés courts de la pièce, il est également plus simple de démarrer une nouvelle rangée depuis ce côté.

Les lames peuvent être posées de gauche à droite, de droite à gauche, ainsi qu'en pose inversée.

Si la largeur ou la longueur du sol dépasse les dimensions maximales autorisées, il est nécessaire de prévoir un joint de dilatation pour diviser la surface.

Veillez à planifier la pose de manière à ce que la largeur et la longueur du sol ne dépassent pas les dimensions maximales autorisées pour votre parquet (voir tableau ci-dessous).

Produit	Type joint	Max largeur	Max longueur
Parquet 15 mm	Woodloc 5S	25 m	50 m
Parquet 13–15 mm	Woodloc 5G	15 m	25 m
Placage bois HDF- 7–10 mm	Woodloc 5G	15 m	25 m
Autre sol bois Flooring 10–15 mm	Woodloc 2G	12 m	18 m
Parquet 14–20 mm	Tongue & Groove	12 m	18 m

Installation des parquets Kährs sur chauffage par le sol

Un pare-vapeur homologué est obligatoire lors d'une installation sur chauffage par le sol, par exemple un produit combiné tel que Kährs Tuplex. Le pare-vapeur doit être posé aussi près que possible de la surface du sol.

Quel que soit le système de chauffage choisi, il est essentiel de garantir que le support reste plan et stable dans le temps, afin d'éviter notamment les bruits et les déformations.

En cas de pose sur un support rainuré (par exemple panneaux de particules ou EPS) avec plaques de répartition de chaleur, le parquet doit être posé perpendiculairement aux circuits de chauffage.

Si cela n'est pas possible, le support doit d'abord être recouvert d'un panneau.

Si les tubes de chauffage sont intégrés dans le support, aucune contrainte particulière d'orientation n'est requise.

La température de surface du sol ne doit jamais dépasser 27 °C, que ce soit pendant l'installation, lors de la mise en service.

Inspection

Il est toujours plus facile de corriger des défauts lorsqu'ils sont détectés tôt. Il est donc essentiel d'inspecter les produits pendant l'installation.

Si des défauts sont constatés (aspect, finition ou éléments ne correspondant pas à la fiche produit), une réclamation doit être effectuée avant la pose du parquet. Les produits défectueux seront bien entendu remplacés, à condition qu'ils n'aient pas été installés. Les lames présentant des défauts visibles avant la pose ne doivent pas être utilisées.

Veillez noter que certains éléments pouvant sembler atypiques sur une lame individuelle peuvent faire partie du design prévu une fois le sol posé.

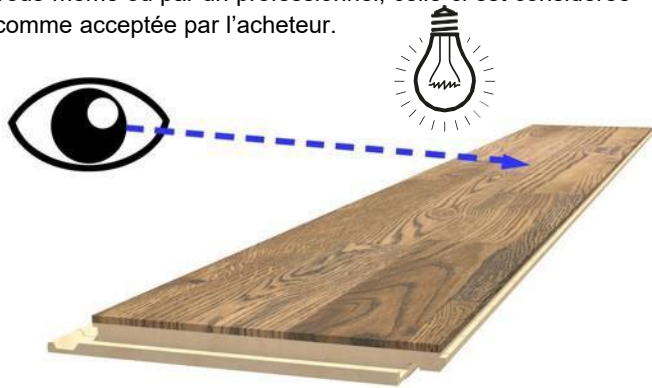
L'inspection et la pose doivent toujours être réalisées avec un éclairage suffisant. Les différences de teinte, de nœuds et de structure entre les lames d'un parquet monolame peuvent être importantes et nécessitent une attention particulière lors de la pose. Il est donc recommandé d'ouvrir plusieurs paquets simultanément afin de mélanger les lames.

Ouvrir plusieurs paquets et mélanger les lames permet d'obtenir une répartition harmonieuse des éléments de design sur l'ensemble de la surface du sol.

Évitez, par exemple, de poser côte à côte des lames présentant de fortes différences de teinte.

Cependant, ne laissez jamais les paquets ouverts en cas d'interruption de la pose.

Une fois une lame posée, que l'installation soit réalisée par vous-même ou par un professionnel, celle-ci est considérée comme acceptée par l'acheteur.



Choix du sens de pose et largeurs maximales

Il est recommandé de poser le parquet dans le sens longitudinal de la pièce, car le bois se dilate moins en longueur qu'en largeur.

Dans les espaces longs et étroits, tels que les couloirs, la pose doit impérativement se faire dans le sens de la longueur afin d'assurer une bonne stabilité du sol.

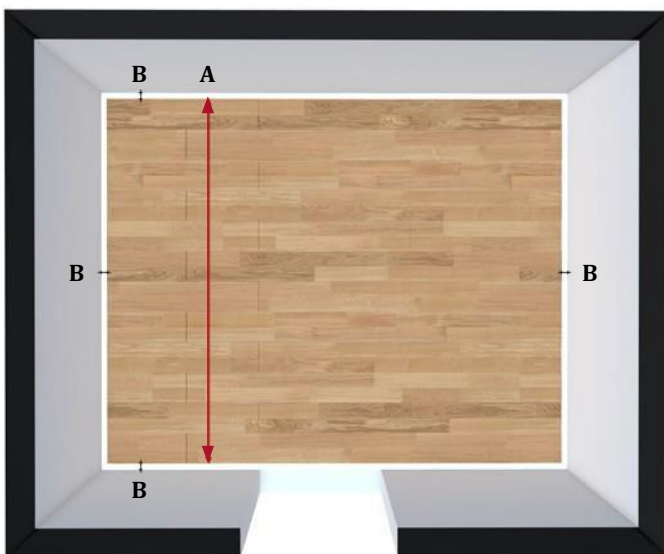
Joint de dilatation des parquets bois

Les variations saisonnières naturelles entraînent des mouvements du bois (dilatation et rétraction).

Par conséquent, le parquet ne doit jamais être posé au contact direct des murs ou d'autres éléments fixes du bâtiment.

Un joint de dilatation doit être prévu sur tout le pourtour de la surface, conformément aux recommandations.

Veuillez noter que la largeur du joint de dilatation correspond à la somme des joints des deux surfaces en contact.



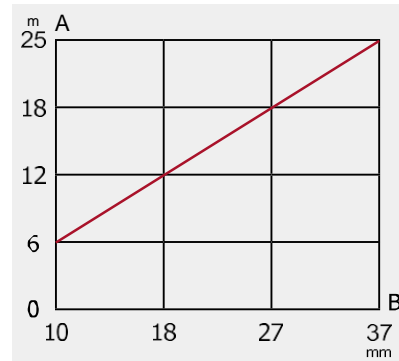
La dimension du joint de dilatation (en mm) se calcule selon la formule suivante : $1,5 \text{ mm} \times \text{mètre de largeur du sol}$. Le joint de dilatation ne doit jamais être inférieur à 10 mm.

Le parquet doit pouvoir se dilater au niveau des seuils, encadrements de portes, tuyaux de chauffage, colonnes, escaliers, carrelages et autres parquets.

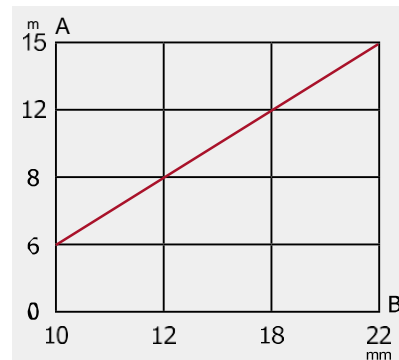
Il est important de s'assurer que les phénomènes de retrait liés aux variations climatiques, notamment en hiver, soient bien couverts par les plinthes.

Le graphique illustre les mouvements du parquet en fonction de l'absorption et de la restitution de l'humidité.

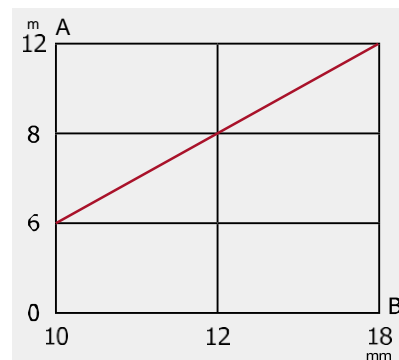
Les conditions climatiques des paquets à la livraison correspondent à 20 °C et 40 % d'humidité relative.



Parquet 15 mm, Woodloc 5S



Parquet 13–15 mm, Woodloc 5G
Placage bois HDF, Woodloc 5G



Parquet 14–20 mm, système rainure-langouette (T&G)
Autres parquets bois 10–15 mm, système Woodloc 2G

Veuillez noter que la largeur maximale du sol est définie pour une surface rectangulaire.

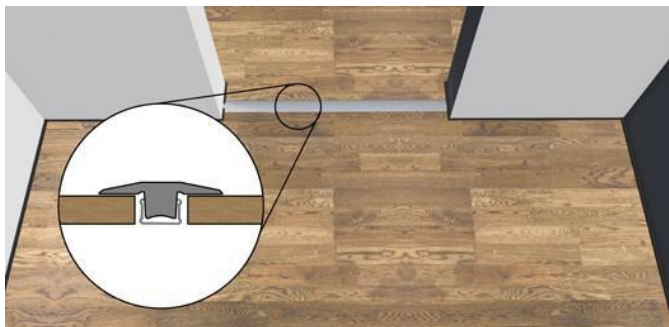
Dans le cas de configurations de pièces plus complexes, il peut être nécessaire de consulter un installateur ou un distributeur afin d'évaluer les conditions spécifiques.

Les coûts supplémentaires de main-d'œuvre ou de matériaux liés, par exemple, aux plinthes, moulures ou encadrements de portes peints ou repeints, qui ne peuvent être démontés sans endommager ces éléments ou les surfaces murales, ne sont pas pris en charge par Kährs dans le cadre de la garantie.

Ouvertures de portes

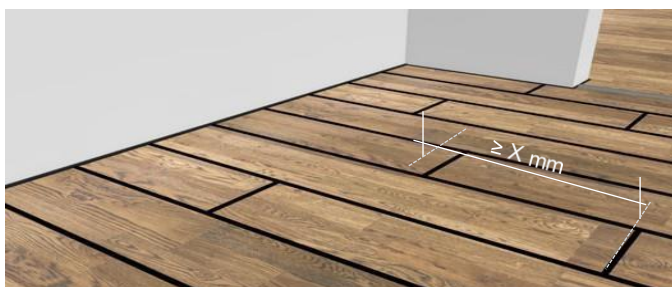
Lors de la pose à travers des passages de porte ou des zones étroites (par exemple des passages voûtés), le parquet doit être interrompu par un joint de dilatation, ensuite recouvert par un seuil ou une moulure.

Le seuil peut également être retiré puis remis en place après la pose du parquet, en prévoyant un joint de dilatation à son emplacement. Si le seuil est trop haut, la porte peut être ajustée en conséquence.



Joints en bout de lames

Un décalage correct des joints en bout entre les rangées adjacentes, conformément au tableau ci-dessous, est nécessaire afin de garantir la stabilité du sol face aux variations climatiques. Même les petites surfaces doivent être posées avec un décalage, c'est-à-dire que chaque rangée doit comporter des joints en bout. Cela est particulièrement important dans les espaces longs et étroits, tels que les couloirs.



Produit	Type de joint	Décalage joints de bout $\geq X$ mm
Parquet 15 mm	Woodloc 5S	500 mm
Parquet 13–15 mm	Woodloc 5G	500 mm
Placage bois HDF 7–10 mm	Woodloc 5G	300 mm
Autre sol bois 10–15 mm	Woodloc 2G	500 mm
Parquet 14–20 mm	Tongue & Groove	500 mm

Colle

L'utilisation de colle n'est normalement pas nécessaire pour les lames équipées du système Woodloc®.

Cependant, au niveau des encadrements de portes ou des radiateurs, la pose peut être facilitée en retirant environ 1/3 de la languette de verrouillage, puis en appliquant de la colle sur la lèvre inférieure horizontale (voir illustration). Cela permet de mettre la lame en place par emboîtement.



Collage au support

Dans le cas où vous souhaitez coller le parquet au support, il est essentiel que les exigences relatives au support soient respectées et que la colle utilisée soit adaptée à cet usage.

Veillez noter que les réglementations concernant le collage au support peuvent varier selon les pays.

Il est recommandé de consulter votre fournisseur de colle afin de choisir la colle et la spatule appropriées pour la pose de parquets bois. Le choix de la colle dépend souvent des caractéristiques du support. Respectez scrupuleusement les instructions du fabricant de la colle.

Avant de procéder au collage, il est important de vérifier :

- la qualité du support
- son taux d'humidité
- le type de colle utilisé
- la quantité de colle appliquée par m²

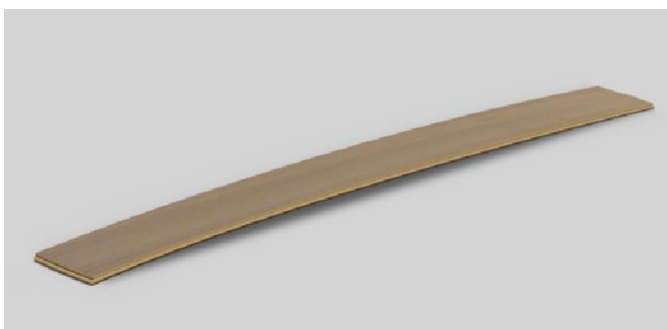
Décalages de motif

De légers décalages de motif résultant du processus de fabrication (par exemple pour les motifs type « bâton rompu » ou « hollandais ») sont tolérés. Lors de la pose de ce type de motif, la lame transversale doit être alignée au centre de la lame longitudinale de la rangée adjacente.

Pour les grandes surfaces, il est recommandé de commencer la pose au centre d'une rangée, puis de progresser vers les extrémités afin de limiter l'effet visuel d'éventuels décalages.

Courbure des lames

Les lames sont conçues avec une légère courbure longitudinale afin de faciliter leur mise en œuvre lors de la pose.



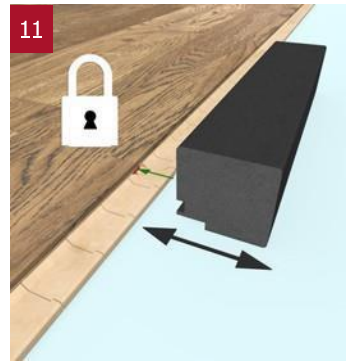
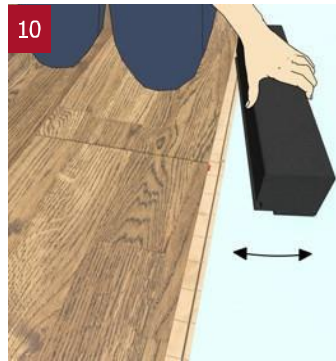
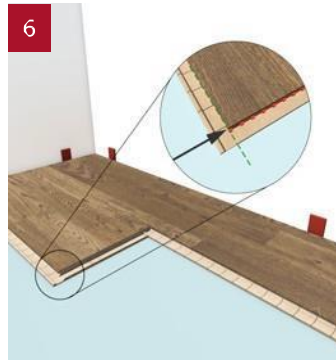
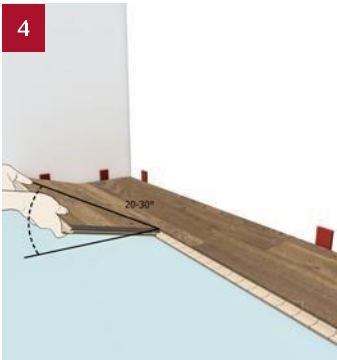
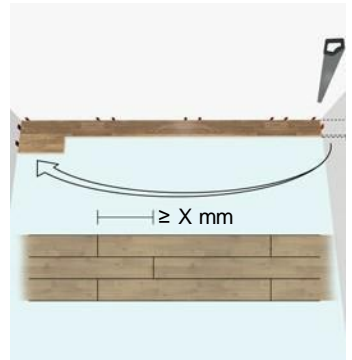
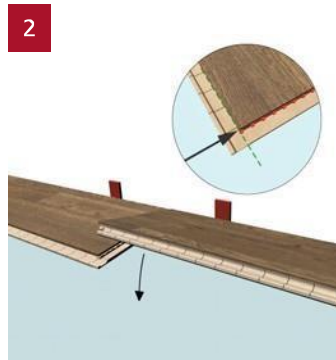
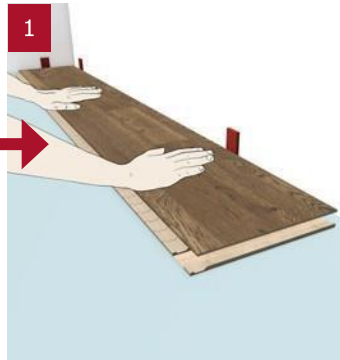
Lames Start & Stop

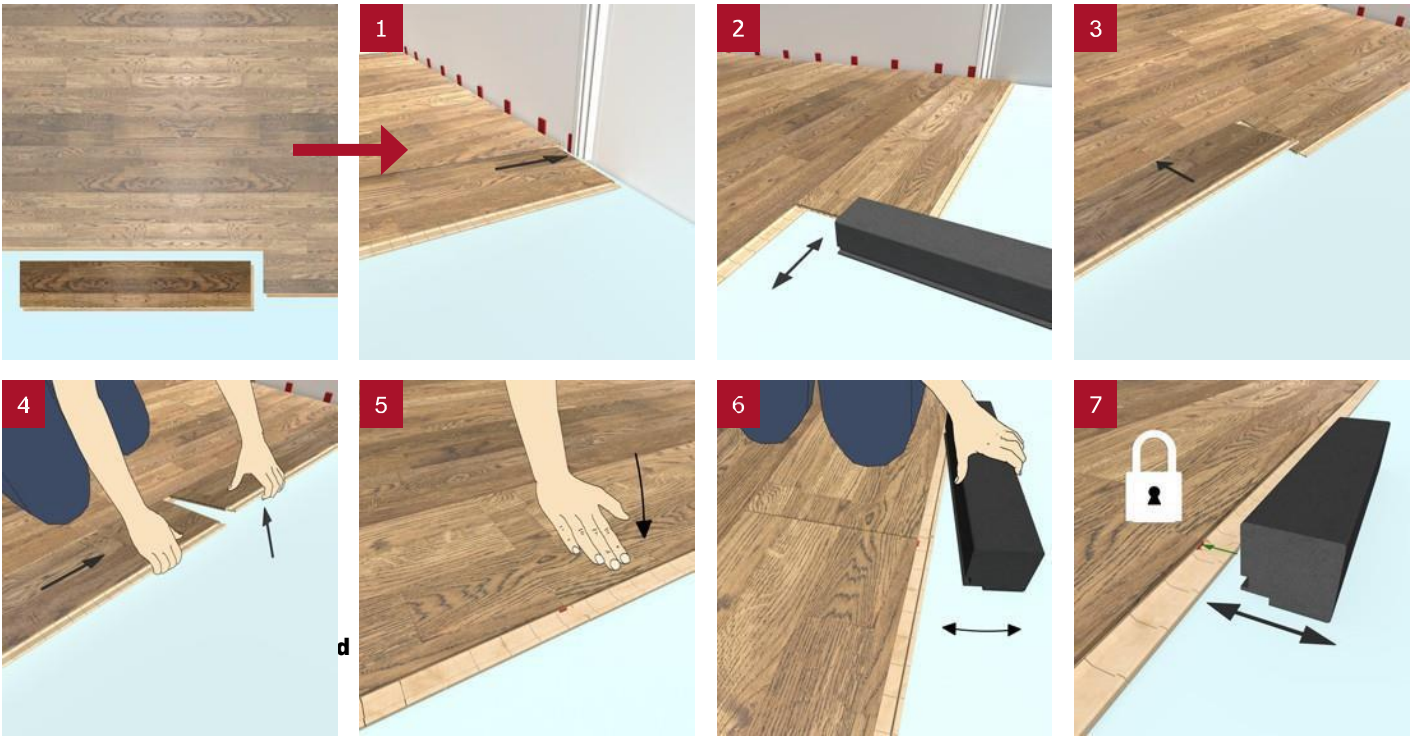
Les paquets peuvent contenir des lames de début et de fin. Ces lames ne présentent pas de système d'assemblage sur un côté court et sont utilisées respectivement comme première et dernière lame d'une rangée.

INSTALLATION

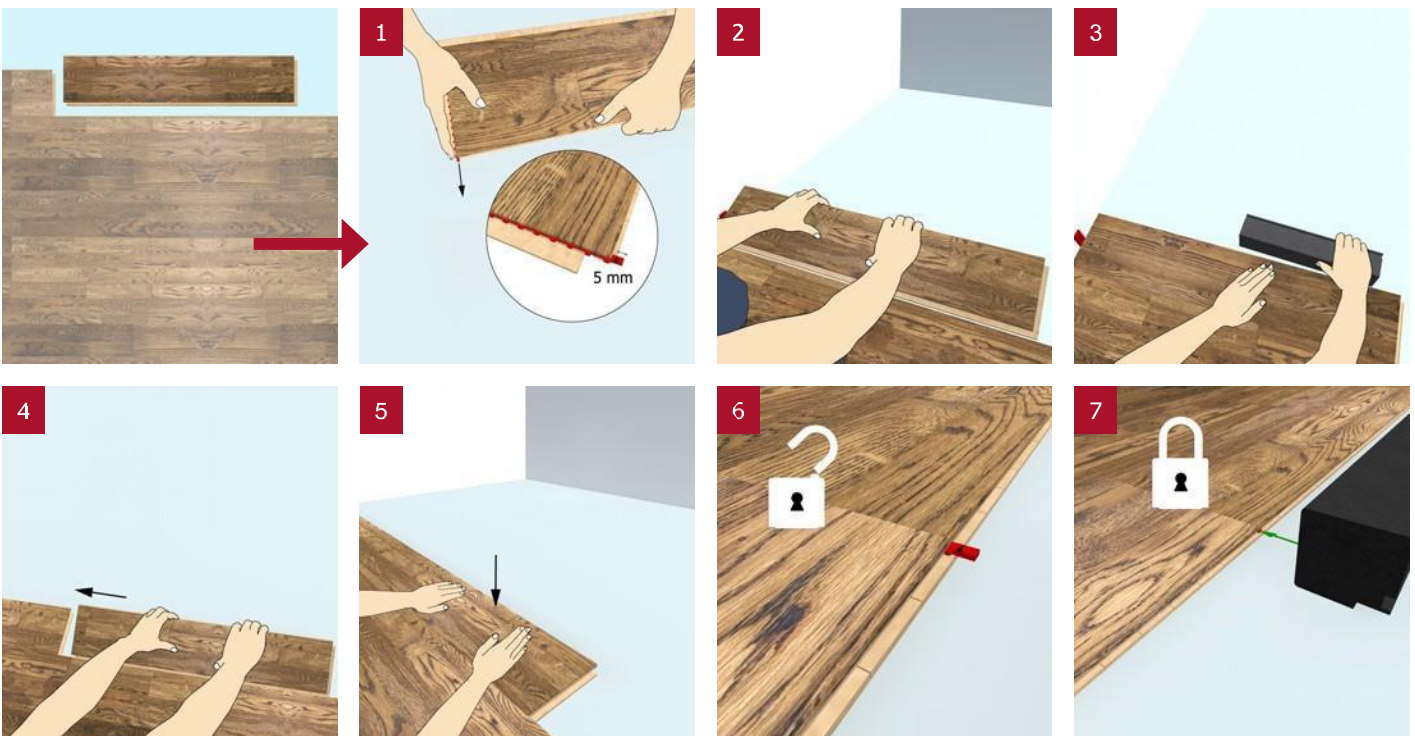
Woodloc 5S

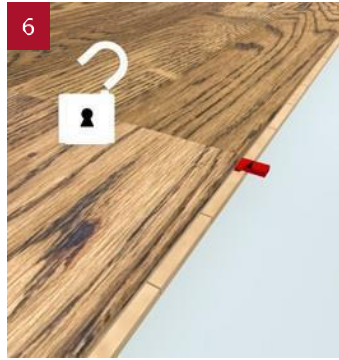
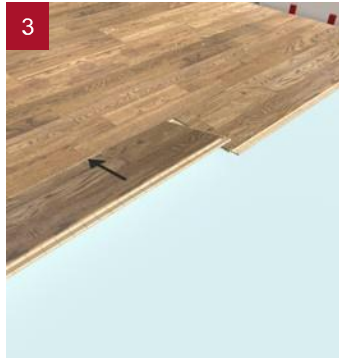
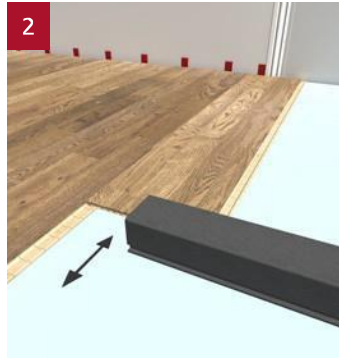
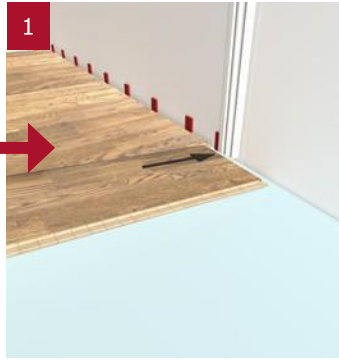
Normal Installation





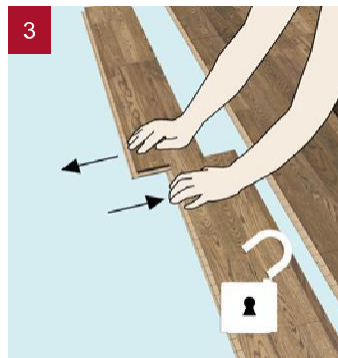
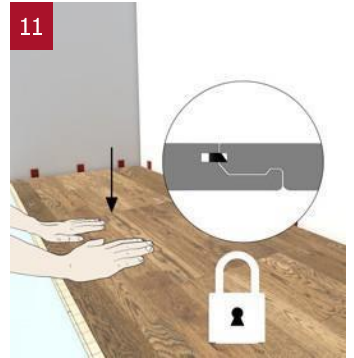
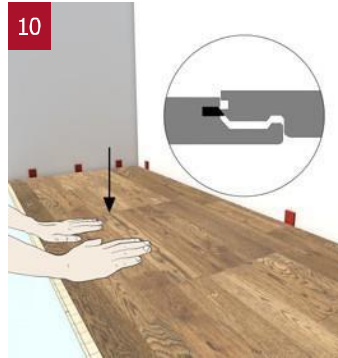
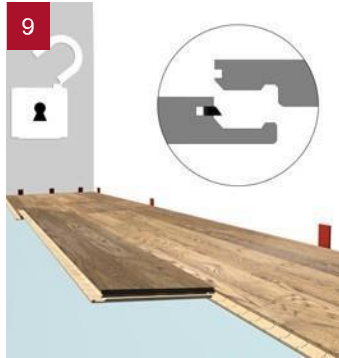
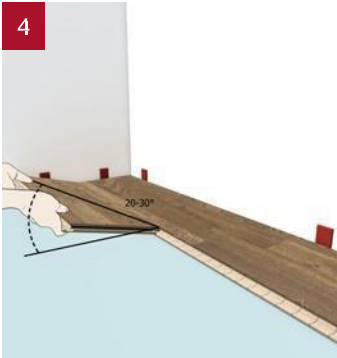
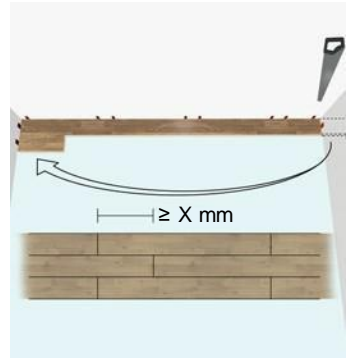
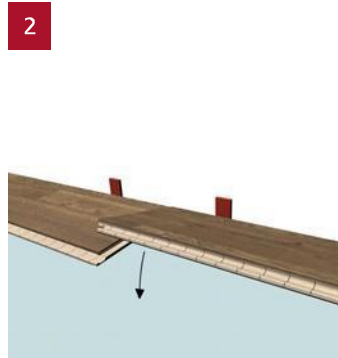
Backward installation





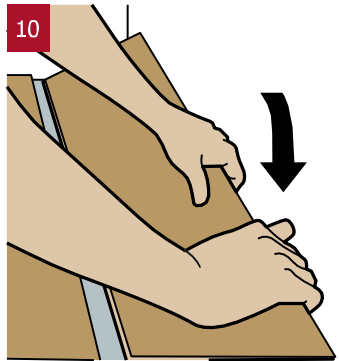
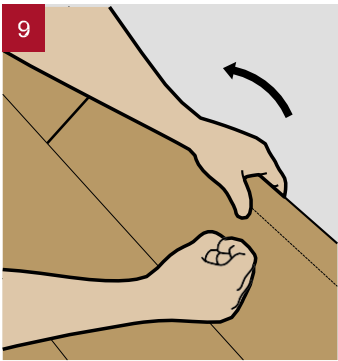
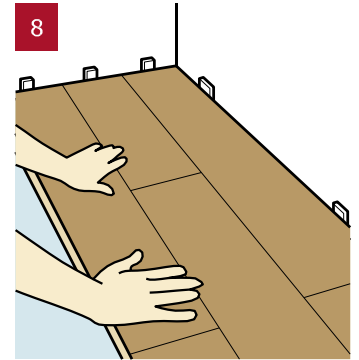
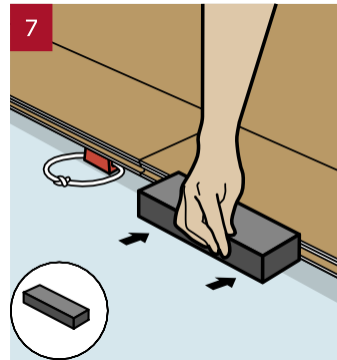
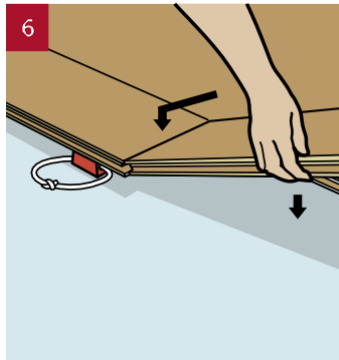
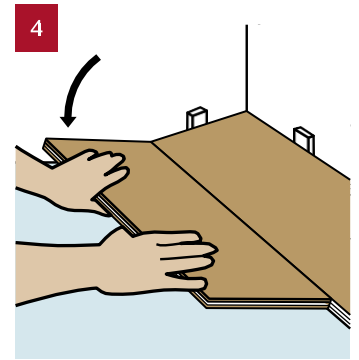
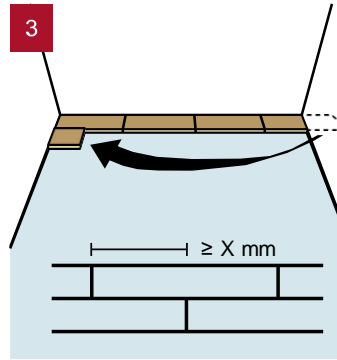
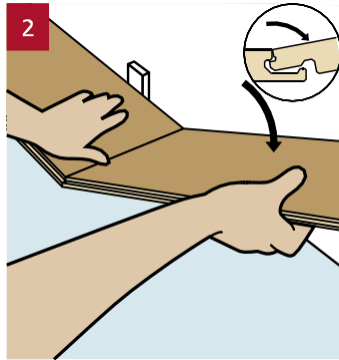
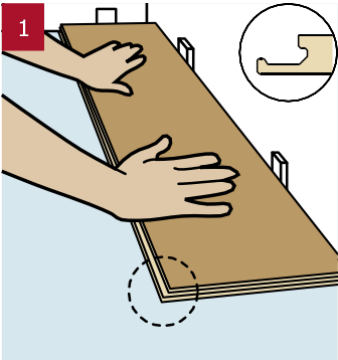
INSTALLATION

Woodloc 5G



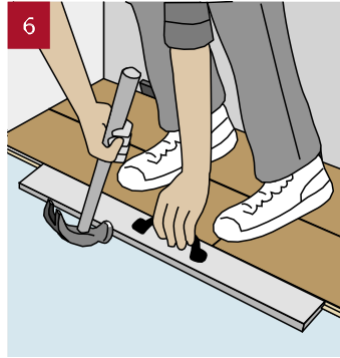
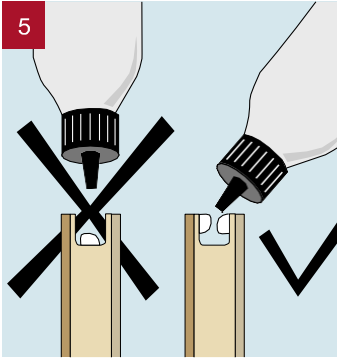
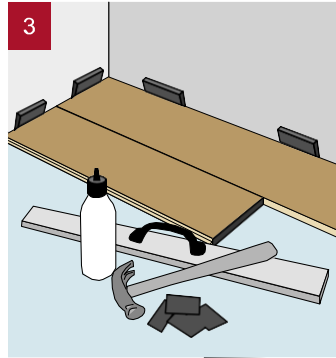
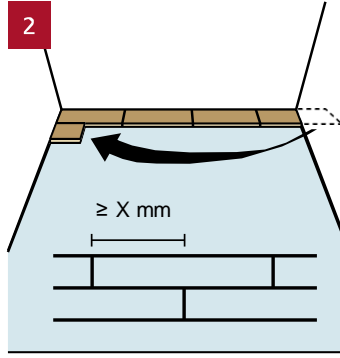
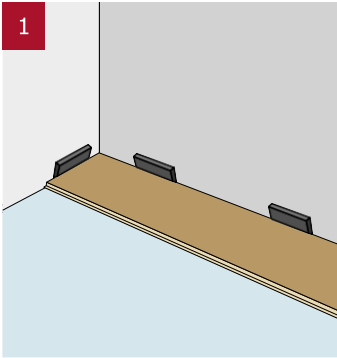
INSTALLATION

Woodloc 2G



INSTALLATION

T&G



À prendre en compte après l'installation

Température et humidité relative

La température de la pièce où le parquet est installé doit être comprise entre 15 et 23 °C.

L'humidité relative (HR) doit être maintenue entre 30 et 60 % afin d'éviter les dommages liés aux variations climatiques, tels que fissures, joints, bruits ou déformations du parquet.

En été, il peut être nécessaire de déshumidifier l'air
En hiver, il peut être nécessaire d'augmenter l'humidité

Un taux d'humidité trop élevé ou trop faible peut entraîner des déformations permanentes du parquet.

Il est important de maintenir ces conditions même dans les locaux inoccupés, notamment dans le cas de constructions neuves ou de rénovations importantes.

Dans le cadre de constructions modulaires, ces conditions doivent être respectées à la fois après la pose, pendant le stockage et lors de l'assemblage des modules.

Un taux d'humidité compris dans cette plage est également bénéfique pour la qualité de l'air

Plinthes

Les dimensions des plinthes ne doivent jamais déterminer la taille des joints de dilatation.

Dans le cas de grandes surfaces, les plinthes doivent être choisies en fonction des joints nécessaires, et non l'inverse.

Solution pour des joints importants :

Dans les constructions neuves, il est possible de positionner les panneaux muraux légèrement au-dessus du sol.
Par exemple, un panneau en plaque de plâtre de 13 mm permet d'ajouter 13 mm de jeu supplémentaire, ce qui permet d'utiliser des plinthes plus fines.

Pour des finitions soignées, différentes plinthes et moulures sont disponibles (voir www.kahrs.com).

Pose des plinthes

Les plinthes ne doivent pas être plaquées contre le parquet, afin de ne pas bloquer ses mouvements.

Elles doivent être fixées au mur (clouage, vissage ou système de fixation adapté).

Fin de vie / recyclage

Matériaux d'emballage :

Les matériaux d'emballage doivent être recyclés conformément aux réglementations locales et aux filières disponibles.

- L'emballage en carton est composé de papier : à recycler dans la filière papier.
- L'emballage en film plastique est composé de plastique : à recycler dans la filière plastique.



Fixation des plinthes

Les plinthes doivent être fixées à l'aide de clous, de vis ou du

Traitement des parquets huilés

Lors de l'installation d'un parquet huilé naturel, une première application d'huile doit être réalisée immédiatement après la pose. Utiliser Kährs Satin Oil et suivre les instructions figurant sur l'emballage.

Cette étape est essentielle pour garantir la durabilité de la protection du parquet.

Il est ensuite indispensable de réaliser l'entretien conformément aux recommandations spécifiques du produit.

Pour plus d'informations, consulter le guide d'entretien disponible sur www.kahrs.com.

Protection du sol

Si des travaux doivent être réalisés après la pose, le sol doit être protégé avec un matériau perméable à l'humidité (par exemple du papier).

Veiller à ce que ce matériau ne décolore pas le parquet.

Certains types de papier, non respirants ou contenant une couche de cire, peuvent transférer des résidus sur le parquet et provoquer des variations de brillance indésirables. Le Kährs Protection Paper est adapté à tous les types de sols, qu'ils soient vernis ou huilés.

Les appareils électroménagers ne disposent généralement pas de roulettes adaptées pour éviter les dommages lorsqu'ils sont déplacés. Dans ce cas, il est recommandé d'utiliser une plaque rigide pour protéger le parquet.

Sous les meubles à roulettes (ex. chaises de bureau), une protection permanente contre les charges ponctuelles est nécessaire, par exemple un tapis en plastique transparent.

Ruban adhésif

Ne jamais appliquer de ruban adhésif directement sur le parquet, les plinthes ou les moulures, mais uniquement sur la protection.

Certains adhésifs peuvent adhérer fortement et arracher le vernis lors du retrait. Plus le ruban reste en place longtemps, plus le risque d'adhérence augmente.

Évolution de la teinte

Le bois est un matériau naturel dont la teinte évolue progressivement vers sa couleur finale, avec un changement plus rapide au début.

Afin d'éviter des différences de teinte, il est recommandé de ne pas poser de tapis ou de moquettes sur le parquet durant les premiers mois suivant l'installation.

Fin de vie – Parquets / Sous-couches

En fin de cycle de vie (parquet ou sous-couche), éliminer les produits conformément aux réglementations locales en vigueur. Certains matériaux peuvent être recyclables — vérifier les filières et consignes locales disponibles